

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 034-213402613-20251211-572025-DE

Date de la convocation : 03/12/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 DECEMBRE 2025

N° 57-2025

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Absents : 1

L'An Deux Mille Vingt Cinq le Onze Décembre à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés : 0

Pour : 8

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, KROGSDAHL A,
THEULE JC, VEDEL P, STEHLE C,

Contre : 0

Abstention : 0

Absent : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP

Objet : Tarifs de location des appartements Logis Verts et Traverse de la Tour à partir du 01/01/2026

M. le Maire suggère au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de location des appartements Logis Vert et Traverse de la Tour à partir du 01 janvier 2026.

- En ce qui concerne les 4 appartements des **logis verts**, le loyer se décompose ainsi : **350 € de loyer et 75 € de charges, soit un total de 425 €**.
A partir du 1^{er} janvier 2026, M. le Maire propose de les modifier ainsi : **360 € de loyer et de charges de 77 € soit un total 437 €**

- Le loyer de l'appartement situé **Traverse de la Tour** s'élève à 280 €. Mr le Maire propose de l'augmenter à 288 €. Le locataire s'acquitte lui-même des charges.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal

ACCEPTE



N'ACCEPTE PAS



De modifier les tarifs tels qu'énumérés ci-dessus.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le